

Réception par le préfet : 07/06/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du jeudi 06 juin 2024

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	15	18

Date de la convocation : 31 mai 2024

Date d'affichage de l'ordre du jour : 31 mai 2024

L'an deux-mil-vingt-quatre, le six juin à 18h45, le conseil municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire sur convocation en date du trente-et-un mai deux-mil-vingt-quatre, sous la Présidence de Monsieur COUILLER Jean-Paul, Maire.

Étaient présents :

Madame BOULIER Claude, Monsieur BRUNG Michel, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DELESTRE Nathalie, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Monsieur JAMES Rémy, Madame LECOQ Annie, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Monsieur PELFRÈNE Daniel, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine et Madame TALBOT Christine.

Absents excusés :

Monsieur CAUCHOIS Philippe a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Madame DECURE Mélanie non-représentée

Madame NÉE Amélie a donné pouvoir à Madame SAHUT Géraldine.

Monsieur RAIMBAULT Daniel a donné pouvoir à Monsieur CALTOT Daniel.

Secrétaire de séance :

Monsieur PELFRÈNE Daniel a été nommé secrétaire de séance.

2024 / 060 – ACQUISITION D'UN PHOTOCOPIEUR POUR LA MAIRIE ET D'UN AUTRE POUR L'ÉCOLE

Monsieur le Maire informe le conseil que les contrats de maintenance des 2 photocopieurs (mairie et école) sont arrivés à leur terme et que les machines sont vieillissantes. Il convient donc de prévoir leur remplacement.

Monsieur le Maire invite Monsieur POTHÉRAT à présenter les différents devis obtenus.

Monsieur POTHÉRAT indique qu'un cahier des charges précis et indiquant les caractéristiques techniques souhaitées et la qualité de service attendue a été transmis aux entreprises courant janvier. Ce cahier des charges indiquait une mise en service des équipements d'ici la fin août.

Le conseil municipal est invité à délibérer pour choisir une proposition parmi les 5 présentées.

N°	Entreprise	Modèle et prix par copieur	Coût contrat service	Coût copie N&B	Coût copie couleur	Caractéristiques techniques
	KOESIO	Actuel école				VI = 26 ppm
	KONICA	Actuel mairie				VI = 22 ppm VS = 45 ppm

Date d'affichage de la présente délibération

Le 07 juin 2024

Réception par	Marque	Modèle	Prix unitaire HT	Coût mensuel HT	Coût annuel HT	VI = vitesse d'impression VS = vitesse de scan
1	KOESIO	SHARP BP55C26 neuf 5 312,13 € HT	10,00 € HT / mois / machine	0,0032 € HT	0,032 € HT	VI = 26 ppm VS = 240 ppm
2	KOESIO	SHARP BP70C31 neuf 5 874,84 € HT	10,00 € HT / mois / machine	0,0032 € HT	0,032 € HT	VI = 31 ppm VS = 280 ppm
3	KOESIO	SHARP MX2651 reconditionné 2 250,00 € HT	10,00 € HT / mois / machine	0,0032 € HT	0,032 € HT	VI = 26 ppm VS = 80 ppm
4	RICOH	IMC4510A neuf 3 323,00 € HT	9,99 € HT / mois / machine	0,0036 € HT	0,032 € HT	VI = 45 ppm VS = 300 ppm
5	IBC DIALOG	KYOCERA TASKALFA neuf 2 643,00 € HT		0,0028 € HT	0,028 € HT	VI = 25 ppm VS = 200 ppm

Légende : VI = vitesse d'impression, VS = vitesse de scan

Monsieur le Maire propose de comptabiliser le nombre de votes pour chaque proposition. La proposition n° 4 de RICOH recueille la totalité des 18 voix.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal:

- **CHOISIT l'offre de RICOH pour 2 photocopieurs IMC4510A à 3 323,00 € HT l'unité ;**
- **CHOISIT un contrat de maintenance de 5 ans auprès de RICOH avec la copie noir et blanc à 0,0036 € HT et la copie couleur à 0,032 € HT**
- **DIT que ces nouveaux contrats débiteront au 1^{er} septembre 2024 ;**
- **DIT que les contrats KOESIO et KONICA pour les copieurs actuels seront résiliés au 31 août 2024 ;**
- **DIT que ces dépenses seront inscrites au budget 2024.**

Le secrétaire de séance, Daniel PELFRÈNE

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Jean-Paul COUILLER

